

157510-2026 - Mededinging

Frankrijk – Restauratiewerkzaamheden – Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

OJ S 46/2026 06/03/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Werken

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: CHU de Reims

E-mail: cellulemarches@chu-reims.fr

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Gezondheid

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Beschrijving: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Le marché regroupe l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages. Plus précisément, les travaux concernent : - La conception des ouvrages, - La réalisation des travaux en assurant la poursuite de l'activité de blanchisserie, - La garantie de parfait achèvement (GPA), - La maintenance de niveau 4 et/ou 5 dans le cas où le maître d'ouvrage décide de choisir la(es) PSE correspondante(s). La description des travaux et de leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Programme Technique Détaillé (PTD) et ses éventuelles annexes (lequel sera transmis à la phase offres).

Identificatiecode van de procedure: bde40d86-a647-4a2c-9852-2ecf7ebf26fd

Interne identificatiecode: CHUMGS-Blanchisserie-Candidature

Type procedure: Concurrentiegericht dialog

Belangrijkste kenmerken van de procedure: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Concernant la conception et la réalisation : le marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de commande successifs. Le marché est traité par application d'un prix global et forfaitaire au sens de l'article R.2112-6 du Code de la commande publique. Le délai d'exécution du marché est de 2 ans, comprenant les études de conception, la période de préparation et le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux à compter de la réception de l'ordre de service. Concernant la maintenance : dans le cas où le maître d'ouvrage décide de retenir la(es) PSE correspondante(s), le marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu avec un seul opérateur économique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans minimum mais avec un maximum correspondant à deux fois le montant estimé fixé par le candidat dans son offre. La durée sera définitivement fixée à l'issue du dialogue au stade de l'offre finale.

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45454100 Restauratiewerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 71323000 Technisch ontwerpen voor bedrijfsprocessen en -productie, 51543400 Installatie van wasmachines, machines voor chemisch reinigen en droogmachines

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Marne (FRF23)

Land: Frankrijk

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: Pour les 2 lots, il n'est pas prévu de visite préalablement à la remise des candidatures. Une visite du site pourra être organisée avec les candidats admis à participer au dialogue. En tout état de cause, le candidat est réputé avoir une parfaite connaissance du site, de ses abords et de ses accès. OBTENTION DU DCE : Le DCE pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plate-forme de dématérialisation est en accès libre. --- MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES : * Les candidatures seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des candidatures. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe n° 1).

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.5. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Maximumaantal percelen waarop één inschrijver kan inschrijven: 2

Voorwaarden van het contract:

Maximumaantal percelen dat aan één inschrijver kan worden gegund: 2

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Lot n° 1 - Rénovation de la blanchisserie

Beschrijving: Rénovation de la blanchisserie

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45454100 Restauratiewerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 71323000 Technisch ontwerpen voor bedrijfsprocessen en -productie, 51543400 Installatie van wasmachines, machines voor chemisch reinigen en droogmachines

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Reims

Onderverdeling land (NUTS): Marne (FRF23)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 2 Jaren

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Aanvullende informatie: Varianten à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la

consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ---- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ---- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 3

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen

5.1.10. Gunningscriteria

Beschrijving van de methode die moet worden gebruikt als de weging niet aan de hand van criteria kan worden uitgedrukt: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Vereist

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Midden-Europese tijd, West-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: ja

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: ja

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Informatie over de termijnen voor beroep: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

5.1. Perceel: LOT-0002

Titel: Lot n° 2 - Tri automatique du linge

Beschrijving: Tri automatique du linge

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45454100 Restauratiewerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 71323000 Technisch ontwerpen voor bedrijfsprocessen en -productie, 51543400 Installatie van wasmachines, machines voor chemisch reinigen en droogmachines

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Reims

Onderverdeling land (NUTS): Marne (FRF23)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 2 Jaren

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Aanvullende informatie: Variantes à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette

variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ----- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ----- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 3

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen

5.1.10. Gunningscriteria

Beschrijving van de methode die moet worden gebruikt als de weging niet aan de hand van criteria kan worden uitgedrukt: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Vereist

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Midden-Europese tijd, West-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: ja

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: ja

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Informatie over de termijnen voor beroep: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: CHU de Reims

Registratienummer: 26510005700487

Postadres: 45 rue Cognacq-Jay

Stad: Reims Cedex

Postcode: 51092

Onderverdeling land (NUTS): Marne (FRF23)
Land: Frankrijk
E-mail: cellulemarches@chu-reims.fr
Telefoon: 0310736039
Internetadres: <http://www.chu-reims.fr>
Kopersprofiel: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne
Registratienummer: 17510005600019
Postadres: 25 rue du Lycée
Stad: Châlons-en-Champagne Cedex
Postcode: 51036
Onderverdeling land (NUTS): Marne (FRF23)
Land: Frankrijk
E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr
Telefoon: 0326668687

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 50756211-13f5-4deb-8c4a-e573f421d8c2 - 01
Type formulier: Mededinging
Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Subtype aankondiging: 16
Verzenddatum van de aankondiging: 04/03/2026 16:11:53 (UTC+01:00) Midden-Europese tijd, West-Europese zomertijd
Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 157510-2026
Nummer uitgave PB S: 46/2026
Datum van bekendmaking: 06/03/2026